



Quel moyen pour sortir d'une indivision

Par **flofly95**, le **03/05/2009** à **18:14**

Bonjour, rnj'ai acheté une maison avec mon ami en mai 2007 (non marié, non pacsé), rnje suis partie en mars 2009. il ne peut ou ne veut racheter ma part (50:50) rnet semble tout faire pour retarder la vente, dans la mesure où je continuernà payer la moitié de la mensualité. Quelle formalité dois-je faire ? Comment puis-je obtenir le paiement d'un loyer sur ma part ? comment l'inciter à vendre rncompte-tenu du contexte immobilier et de mon souhait de me reloger, il faudrait que celà soit rapide. rnrnmerci d'avance pour vos conseils .

Par **ravenhs**, le **03/05/2009** à **18:28**

Bonjour, rnrnVous pouvez effectivement prétendre à une indemnité d'occupation. rnrnSi vous êtes indivisaire à 50/50, l'indemnité sera a peu près égale à la moitié de la valeur locative du bien minoré de 15 à 20 %. rnrnSoit vous parvenez à un accord entre vous, soit vous serez contraint de saisir le juge pour qu'il vous alloue cette indemnité. rnrnCette indemnité est due dès lors qu'un indivisaire jouit privativement du bien indivis. rnrnrnPour la vente du bien indivis, il existe un principe selon lequel " nul n'est tenu de rester en indivision". rnrnComme précédemment de 2 choses l'une : soit vous vous mettez d'accord tous les deux, soit vous serez forcé de saisir le juge pour qu'il autorise la vente du bien. rnrnBon courage.

Par **zebra95**, le **10/07/2009** à **23:57**

Tu oublie de preciser que tu as abandonner t on conjoint, et ton chien. rnEt que c toi qui a tous fais pour que tu en arrive la!

Par **zebra95**, le **11/07/2009** à **00:13**

d autant plus que tu aurais pu y installer une machine a UV.....[fluo]/[fluo]

Par **zebra95**, le **11/07/2009** à **00:22**

OU ESSAYE!!!!!!!!SOI LES MOJITO!!!!!!!!SOI LES BARBECUE LES SOIRS D
ETES!!!!!!!!SOIS LE SOLEIL AU BORD DE LA MER.....rnrnCA FAIT BIEN
PASSER.....HEIN????????????????rnrnrnFIAT LE CLAIR DANS TA TETE AU
LIEUX DE CHERCHER DES REPONSES DE MERDE SUR LE NET!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **zebra95**, le **11/07/2009** à **00:48**

ou le monoi.....